

Serge Pautot, des mots sur des maux

Dans un ouvrage largement autobiographique¹, le vice-Président de la FF Boxe et son fils, Michel, relatent les moments forts de leur carrière d'avocat à la solde du sport. La boxe occupe évidemment une part importante dans leur itinéraire. Entre les lignes, l'évocation successive de ces points de droit donne à voir les évolutions de notre société.



Maître Serge Pautot

A suivre son débit et ses envolées passionnées, son métier dans les prétoires ne fait aucun doute. En revanche, peu parieraient sur ses origines doubistes, lui le gamin de Besançon, ville taiseuse. Serge Pautot, c'est un parcours que peu soupçonnent avec un fil rouge, le goût des autres. Tour à tour élève séminariste, gymnaste, pompier volontaire puis parachutiste en Afrique dans les rangs du 1^{er} RPIMa, instituteur pétri d'idéaux dans une école de Bab El Oued, près de la Casbah, au lendemain de l'indépendance avec le triptyque réconciliation - reconstruction - développement chevillé au corps, journaliste au mensuel *Africascope*,

employé à la Fédération régionale des travaux publics de Paca... : l'homme s'est façonné au fil des ans pour devenir docteur en droit et avocat.

L'altérité, une manière de compenser autant que possible l'inégalité des chances

Le reste a, comme souvent, été affaire de rencontres. Un entraîneur de boxe, connu dans le cadre de ses activités d'avocat, le convia un jour au sein du Boxing Club du Guardian dirigé par Marcellin Martin, à Marseille. C'est là qu'un soir, il prit langue avec un certain Pape Diouf qui était encore journaliste avant de devenir, bien des années plus tard, un émérite Président de l'Olympique de Marseille. Toujours est-il que ce même Pape Diouf recommanda alors Serge

Pautot pour qu'il assure la défense du gardien de but de l'OM, Joseph-Antoine Bell, en litige avec... Bernard Tapie. Un double hasard qui fit du Bisontin un inlassable dirigeant de boxe et un avocat qui se spécialisa notamment dans le sport. Le bénévolat, le partage, la volonté d'apporter son écot au bien commun et au vivre ensemble, voilà ce qui le meut depuis des décennies. Élu, en 1999, à la tête du comité régional Paca, avec le soutien d'entraîneurs dont Jean Molina, il n'a jamais dérogé aux finalités de son action. « *Mon ambition : développer la boxe, la faire connaître, rayonner et aussi rassembler, promouvoir, aider, s'engager. (...) Président de comité, c'est une ambition qui dépasse le cadre du sport, elle est aussi sociale et exigeante* », écrit-il.

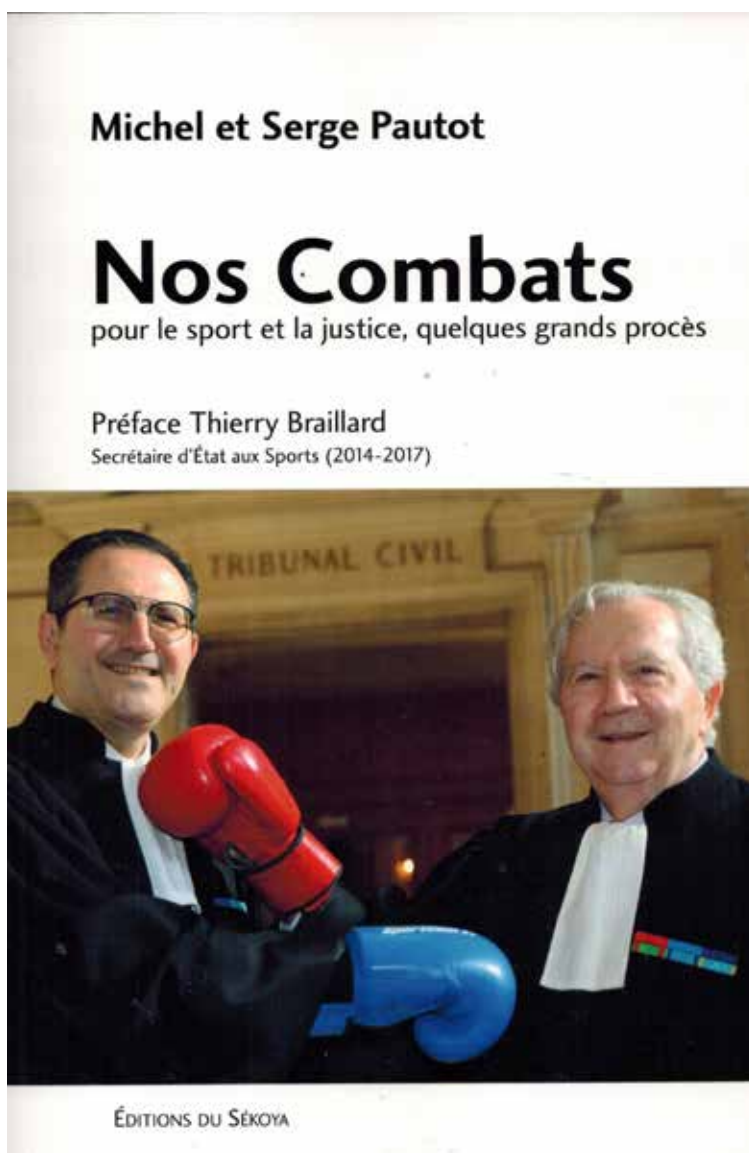
L'altérité est, chez lui, un leitmotiv, une manière de ne laisser personne sur le



bord de la route, de compenser autant que possible l'inégalité des chances synonyme d'injustice : « Il y a chez moi une sensibilité sociale pour attirer et accueillir la jeunesse et, pour les plus doués, avec leurs entraîneurs, en faire des champions. Pour eux, c'est l'ascenseur social par le sport. Comment un jeune, humble, de condition modeste, va devenir un champion. Nous contribuons à ce chef-d'œuvre. Une manière toute personnelle, pour moi et mon épouse Louissette qui mépale ainsi qu'avec l'équipe du Comité, d'être au service de la jeunesse. C'est comme répondre à un appel de vivre le présent avec une jeunesse qui ne demande qu'à en découdre. Le Comité de boxe veut aussi forger des citoyens par le sport dans les cités défavorisées. »

« Nous sommes tous des enfants de la République »

La suite, ce sont des actes pour que les promesses n'engagent pas que ceux à qui elles s'adressent. Les exemples foisonnent. L'un des plus marquants a été l'implantation du noble art en milieu pénitentiaire sous la houlette de l'entraîneur Jean-Pierre Di Stefano. Une bataille de longue haleine avant de vaincre les réticences des pouvoirs publics et une consécration avec le titre national de Mohamed Medjadi, champion de France professionnel des super-plumes, le 24 novembre 2006, après avoir été initié à la chose pugilistique durant sa détention à Tarascon puis au Pontet. « Dans mes interventions dans les clubs, je rappelle toujours que nous sommes tous des enfants de la République », martèle



l'habitué des barreaux pour qu'il n'y a jamais de cause perdue. Faire bouger les lignes en épousant l'ère du temps, tel est son credo. En atteste son soutien constant à l'essor de la boxe féminine sur une terre qui, à l'image de Myriam Lamare ou de Karine Rinaldo, a vu éclore nombre de championnes.

L'actuel vice-Président de la FF Boxe a gravi un à un les échelons pour occuper les plus hautes fonctions au sein des instances nationales de la discipline. Il a notamment été Président de la Ligue de boxe professionnelle en 2009, quitte à faire office de chien dans un jeu de quilles en voulant bouleverser les mœurs. Comme il l'explique dans son ouvrage, l'homme de loi a croisé le fer pour « contribuer à la gestion d'un environnement protecteur du boxeur professionnel et à sécuriser la carrière avec l'adoption d'un statut social » du boxeur professionnel, hélas resté lettre quasiment morte. Le reste fut à l'unisson avec le souhait de fixer pour de bon des critères sportifs d'évaluation justifiant l'autorisation ou non des combats, la redéfinition du format des championnats de France pros sous forme d'un tournoi par catégorie, la réglementation des titres mondiaux et de l'appellation officielle de championnat du

Jean Molina, M^e Serge Pautot, Yvon Segor, Jean-Claude Fontana, Jean-Pierre Di Stefano, Rachid Kanfouah et Gratien Tonna.



monde et enfin, cerise du gâteau, pas du goût de tous, c'est un euphémisme, la réappropriation par la Fédération de la gestion des droits télévisés dans la mesure où « *c'est la FF Boxe, par l'intermédiaire de la Ligue, (qui) possède la mainmise complète sur notre discipline* ». Des positions novatrices qui coûtèrent sa place à l'intéressé à la tête de la Ligue, à l'automne 2011...

Se replonger goulûment dans des faits loin d'être divers

C'est que le chemin fut sans cesse semé d'embûches, tantôt cocasses, tantôt tragiques. Surtout quand la mort s'est invitée entre seize cordes, en particulier lors du décès de Jean-Claude Vinci à l'issue d'une demi-finale du Tournoi de France des coqs, en mars 1987. Un drame qui, comme ceux de ce type, attisa les accusations personnelles à l'encontre des entraîneurs et des officiels et, surtout, la remise en cause d'une discipline pourtant loin d'être plus dangereuse que d'autres. Là, Serge Pautot enfila sa robe noire et blanche et obtint la condamnation, pour diffamation, du journal *Le Soir* qui avait pointé du doigt de faux coupables alors même que le juge d'instruction avait, de son côté, rendu une ordonnance de non-lieu. L'occasion, aussi, de militer sans faille pour le renforcement des examens médicaux exigés de tout compétiteur, une formation accrue des médecins de ring autant que des officiels et, bien sûr, la tenue de duels équilibrés. Des antennes toujours d'actualité.

Lire le récit de Serge Pautot, c'est aussi



Richard Caramanolis, M^e Michel et Serge Pautot, Alain Limarola et Nadjib Mohammadi.



Serge Pautot (à gauche) avec les vice-Présidents de la FF Boxe, Dominique Nato et Pascal Cordier, le Président de la Fédération, André Martin, ainsi que Denis Masseglia, Président du CNOSE.

se replonger goulûment dans des faits loin d'être divers. Comme lorsqu'il fut le défenseur de Philippe Filippi, cet immense manager d'après-Guerre et rival de Jean Bretonnel qui cornaqua notamment Charles Humez, Alphonse Halimi, Chérif Hamia, Marcel Cerdan junior ou encore, les frères Pratési foudroyés par le destin. L'infortuné Filippi fut accusé à tort, dans la biographie du commissaire de police Georges Nguyen Van Loc, d'avoir été...

proxénète. Une atteinte à sa réputation suffisamment grave pour que l'affaire fût portée devant les tribunaux et que réparation sonnante et trébuchante fût obtenue. De même quand, par la suite, les médias publièrent par erreur une photo de Philippe Filippi en lieu et place de celle de son fils, Homère, figure du grand banditisme et soupçonné d'être l'instigateur de l'assassinat du juge Michel. Et puis dans d'autres disciplines, Serge et son fils ont également brisé les réglementations fédérales, notamment à propos des quotas de joueurs étrangers favorisant ainsi la libre circulation des athlètes : c'est l'arrêt Malaja à l'actif de Michel. Serge et Michel Pautot ou l'entremêlement de la petite et de la grande Histoire...

¹ « *Nos combats pour le sport et la justice, quelques grands procès* », Michel et Serge Pautot, Éditions du Sékoya, 336 pages, 24 euros (préface de Thierry Braillard)



M^e Serge Pautot avec le légendaire manager de boxe Philippe Filippi.

Alexandre TERRINI